



**UNIPHOR**

# **UNION NATIONALE DES INTERETS PROFESSIONNELS HORTICOLES**

29 C Boulevard Edgar Quinet – 75014 PARIS  
Tél. : 01 43 21 43 49 – Fax : 01 43 21 49 93  
E-mail : [bureau-uniphor@orange.fr](mailto:bureau-uniphor@orange.fr) – site : [www.uniphor.fr](http://www.uniphor.fr)

Paris, le 02 Septembre 2013

## **L'AIDE AUX ENTREPRISES DE LA FILIÈRE HORTICOLE : LA FUITE EN AVANT !**

Pour faire face aux difficultés financières aggravées par les conditions climatiques de l'année 2013, le Ministère propose une aide directe aux entreprises du secteur. Cette aide est une prise en charge limitée, du montant des annuités des emprunts professionnels contractés par les exploitants de la filière horticole ornementale.

### **Restons clairvoyants...**

Si l'on peut se réjouir d'une telle mesure il faut rester lucide. La filière croule sous le poids des charges. Les aides qui seront distribuées à quelques professionnels (seuls ceux qui auront eu la chance de pouvoir emprunter sont concernés), ne masqueront pas les conséquences prochaines de l'écotaxe, de la hausse de la TVA, de la nouvelle parafiscalité (ASCTA), du durcissement des normes phytosanitaires, et de l'augmentation des diverses charges patronales notamment pour les retraites.

### **Une réalité de terrain**

Cette aide va surtout soutenir ceux qu'on a incités à investir massivement. Des investissements qui devaient, par le biais de la labellisation et d'autres créations de ce type, faire oublier la réalité. En effet, la production française soumise à toujours plus de charges résiste difficilement au dumping social, fiscal, environnemental, des pays concurrents. Cette aide est, finalement, le symptôme d'une fuite en avant.

### **Des revendications pertinentes**

L'UNIPHOR réaffirme que le redressement de la filière passe par des mesures simples : étiquetage des productions de l'horticulture ornementale (origine et date de coupe), mise en place de statuts pour les professions laissées volontairement dans le flou (producteurs de sapins de Noël, paysagistes), retour à la fiscalité des stocks pour les pépiniéristes, demande d'une clause de sauvegarde.

Les producteurs ont besoin de mesures techniques adaptées et efficaces. L'interprofession VAL'HOR, qui fait la pluie et le beau temps, doit instaurer un véritable pluralisme syndical et une réelle transparence afin de représenter et défendre les intérêts de TOUS.

*L'Union Nationale des Intérêts Professionnels Horticoles (UNIPHOR), fondée il y a 29 ans, regroupe 1000 entreprises, adhérentes et sympathisantes, réparties sur l'ensemble du territoire national.*

*Nous représentons toutes les professions de la filière : Horticulteurs, Pépiniéristes, Paysagistes, Fleuristes, Grossistes, Elagueurs, Grainetiers, Jardineriers, avec une majorité de producteurs (Horticulteurs, Pépiniéristes).*

*L'UNIPHOR défend les professionnels quelle que soit leur taille. Dans toutes ses actions elle s'engage pour la transparence et la représentation du plus grand nombre. Elle repose sur un réseau de 25 Administrateurs et Délégués, tous professionnels bénévoles, répartis sur tout le territoire.*

Contact : Laurent DEVAUX 01.43.21.43.49